

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 20 JUIN 2011

### Délibération n° 11/22 relative à l'attribution de subventions en faveur des groupements de commerçants - artisans des Landes

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le lundi 20 juin 2011,

sur proposition du Président,

#### DECIDE

la poursuite de sa politique de soutien aux Groupements de commerçants et artisans landais et attribue

- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants et Artisans du Gabardan pour une action de communication pour la promotion de ses adhérents ;
- une subvention de 1 000 € à l'Association des Commerçants de la zone artisanale de Pédebert à Hossegor pour la vente au déballage de Pâques 2011 ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants et Artisans Montois pour l'organisation de la braderie d'été 2011 ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association Labenne un Océan, pour le 8<sup>ème</sup> Grand Prix Historique des voitures anciennes des Landes ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Soustons pour l'organisation du « 7<sup>ème</sup> salon automobile de la Côte d'Argent » ;
- une subvention de 250 € pour l'Association des Commerçants et Artisans de Villeneuve-de-Marsan pour l'organisation d'un défilé de mode ;
- une subvention de 500 € pour le Groupement Interdépartemental des Commerçants Non-Sédentaires pour la promotion des marchés de plein air des Landes ;
- une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants de Grenade-sur-l'Adour, pour l'opération « Bastide folklore et traditions » ;
- une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants de Grenade-sur-l'Adour, pour la réalisation d'un annuaire des commerçants grenadois.

Voix pour : 32

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 20 juin 2011

Le Président

  
Philippe JACQUEMAIN